

Financer, accompagner et loger



25 M€* investis pour la **production de logements abordables**

dont **1,6 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain

et depuis 2018, **109,6 M€** dans les villes moyennes



32 508 aides et services** attribués

dont **3 374 ménages logés en logement familial**

et **77 personnes logées en résidences collectives**



52 M€*** d'aides auprès des salariés des entreprises

Construire et gérer

28 377 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



743 logements neufs livrés

992 mises en chantier

1 435 agréments obtenus

Chiffres clés 2023

Président



Jean-Yves CARILLET (MEDEF)

Vice-président



Xavier GUILLEMET (CFE-CGC)

MEDEF

Christelle AUVRAY
Jean-Yves CARILLET
Bernard LE FLOCH
Jean-Jacques LE GUERN
Patrick PIQUE
Kelly RAULT
Marina RAULT
Jean-Noël TEXIER

CPME

Jennifer BAUMLIN
Bruno BOULC'H MASCARET

CFDT

Patrick ROULLÉ
Catherine TIDU

CFE-CGC

Xavier GUILLEMET
Nadia MORVAN

CFTC

Pierre EUZENES
Annie GOANVIC

CGT

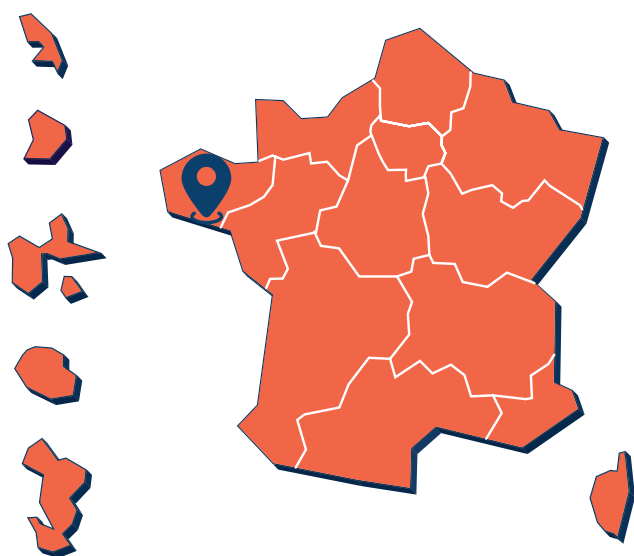
Romuald PILET
En cours de désignation

FO

Fabrice BELLEC
Dominique NEDELEC



Directeur régional : Rodolphe MORIZE
Référent du Comité régional : Serge STRULLU
bretagne@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.